Bimensuel n° 115 - du 16 avril au 3 mai 99 - 2F - ISSN 1247-9233

énergies

Le magazine d'informations locales de Gardanne

Dans ce numéro, le programme détaillé de la fête du printemps

Portes-ouvertes à Valabre, page 8

AGENDA

AVRIL 99

S	17	Journées chant choral
D	18	
L	19	Permanence Office de Tourisme à la Médiathèque
M	20	
M	21	
J	22	FORUM DES ENTREPRISES
V	23	Spectacle capitaine Nemo
S	24	FÊTE DU PRINTEMPS
D	25	
L	26	Expo Arts Plastiques sur le travail à la Médiathèque
M	27	
M	28	
J	29	Spectacle Télémaque
V	30	
S	1	Fête du travail

La fête du printemps aux couleurs du monde, page 5

Semaine provençale conviviale, page 3

Malgré le temps frisquet du mois de mars, les nombreux participants à la semaine provençale se sont réchauffés autour de bons petits plats. La cuisine régionale était en effet au centre des initiatives proposées cette année par l'Office de Tourisme. Au menu : daube, tapenade, pieds et paquets...

Les entreprises et Internet, page 4

Le forum des entreprises constituera l'événement économique de cette fin de mois à Gardanne. Sous le chapiteau dressé parking Savine, le public se verra présenter les nouvelles technologies de l'information.

La sécurité au cœur du débat, page 5

Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance s'est réuni récemment. Un diagnostic sur la situation de Gardanne sera réalisé dans les semaines qui viennent avant de mettre en place des actions de prévention et de répression.

Bassin minier

La course en solidaire

IL Y A BIEN DES MANIÈRES DE SE BATTRE POUR L'EMPLOI : LA REVENDICATION, LA GRÈVE, LA MANIFESTATION... ET LA COURSE À PIED. POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LES COMITÉS D'ENTREPRISE des mineurs, des cheminots, des électriciens, rejoints par les agents de la RTM, de la SNCM et des dockers organisent l'Escapade, le dimanche 25 avril. L'Escapade ? C'est très simple. Il s'agit d'une course de 12 ou 48 km, au choix, à travers le bassin minier (voir ci-dessous), ouverte à tous, licenciés ou pas (les non-licenciés doivent présenter un certificat médical d'aptitude à la course à pied). Les sans-emploi ne paient pas de frais d'inscription. Mais au-delà de la course, l'intérêt de l'Escapade est de rassembler des salariés de secteurs complémentaires : EDF, centrale thermique et charbon, port, rail et transports en commun. C'est aussi, d'une certaine manière, la défense de la notion de service public tant mise à mal par la logique néo-libérale.

C'est enfin mettre en évidence l'indispensable solidarité entre salariés et chômeurs, qu'il serait suicidaire de mettre en concurrence alors qu'une autre répartition du travail et des richesses est possible. *« A Château-bas, dans le grand parc où auront lieu le départ et l'arrivée, nous installerons un "village de la course" avec des stands, des podiums, des jeux pour les enfants... Ce sera l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de partager des expériences, »* souligne Alain Soto, secrétaire du CE des mineurs de Gardanne. *« Nous avons demandé à chaque commune que traverse la course de s'impliquer dans l'organisation. »* Rien à voir avec Marseille-Cassis, en effet...

B.C.

Les coureurs à pied, mais aussi leurs familles, sont conviés à passer la journée du 25 avril à Château-bas.

Photo : E. Petit

12 ou 48 km, parcours à la carte

Le premier parcours, le plus court à défaut d'être le plus facile, compte 12 kilomètres à partir de Château-bas, à Mimet (quartier les Moulières). La course descendra à Gardanne en passant par Biver et la zone Avon, puis longera le boulevard urbain, remontera par la route Blanche, attaquera la crête de Cauvet, traversera les rigauds et rejoindra Châteaubas où sera jugée l'arrivée. 250 coureurs sont attendus. L'autre parcours, plus long qu'un marathon (48 km), peut se faire en individuel ou par équipe de trois, avec des relais de 16,2, 18,8 et 12,7 km. Il aura la forme d'un 8 et traversera les communes de Mimet, Saint-Savournin, Gréasque, Fuveau, Les Michels, Peynier, Belcodène et retour à Gréasque et Mimet. Départ du 12 km : 9h30, départs du 48 km : 8h individuel, 9h par équipe. Les inscriptions peuvent se faire auprès du CLES (04 42 51 48 08) ou de l'USPG (police municipale), partenaires de l'organisation sur Gardanne.

LES DATES LIMITES D'INSCRIPTION POUR LES COLONIES DE VACANCES des 10-14 ans en juillet-août seront repoussées en mai car l'appel d'offre, procédure obligatoire qui doit décider des entreprises qui encadreront les enfants, n'est pas terminée. Une chose est sûre, les séjours se dérouleront dans leur majorité en montagne, l'organisation de colonies en bord de mer n'étant pas prévue cette année.

L'OFFICE DE TOURISME ORGANISE UN POINT INFOS À LA MAIRIE ANNEXE DE BIVER le jeudi 22 avril de 8h30 à 12h ainsi qu'à la Médiathèque le mercredi 21 avril de 14h à 18h.
A cette occasion, Flora Safarian sera heureuse de vous donner tous les renseignements concernant Gardanne et ses curiosités. De plus, l'Office de Tourisme organise comme chaque mois une visite de la vieille ville. Le point de rendez-vous est fixé devant l'office de tourisme samedi 8 mai à 14h. La promenade dure environ 3h30 et vous emmènera dans les rues pittoresques de Gardanne pour s'achever par un diaporama et une visite du musée.

SOUS LE NOM "DITES POUCE À LA MORTALITÉ DES ENFANTS", UNE OPÉRATION HUMANITAIRE EST LANCÉE par le MICOM, mutuelle nationale et l'association Pharmaciens sans frontières afin de récolter un maximum de radiographies qui n'ont plus d'intérêt diagnostique. Durant toute l'année 99, vous pourrez apporter vos vieilles radios chez tous les pharmaciens qui participent à l'opération et qui seront repérés par une affichette spéciale. Un objectif fixé à au moins 500 tonnes permettrait de sauver plusieurs milliers d'enfants. En effet, après un recyclage qui permet d'extraire les sels d'argent, ces derniers sont transformés en lingots dont la vente permettra à Pharmaciens du Monde d'acheter des médicaments pédiatriques. Avec 200 francs, l'association achète 1200 comprimés d'antibiotiques et sauve une centaine d'enfants... En dehors de l'aspect humanitaire, cette opération est aussi écologique puisqu'elle évite une destruction des radiographies très polluante dans un système classique.

Une semaine provençale plutôt frisquette

Cette année, la semaine provençale ressemblait plus à une semaine bretonne ou normande : pluie, nuages et fraîcheur étaient au rendez-vous.

Heureusement, la convivialité des participants a su réchauffer l'atmosphère autour de bons petits plats : stages cuisine de l'UFF, (où l'on pouvait apprendre les petits secrets de la tapenade, de la daube, des pieds et paquets et de l'anchoïade), repas provençal, ou encore distribution d'un carnet de recettes anciennes et de petits trucs concoctés par les retraités (poulet à la tante Jeanne, ragoût de morue, dorade au four). Les enfants ont pu profiter d'un rare soleil pour découvrir des jeux oubliés, comme la course en sac, le yoyo, la marelle ou la "baraque à Philibert", qui consiste à viser les portes et les fenêtres d'une petite maison en carton. Enfin, les mélomanes ont apprécié le concert des *Cigaloun* (soixante choristes) à la Maison du Peuple, le lendemain d'un baletti endiablé.

Les deux rond-points qui seront construits avant le pont SNCF devraient renforcer la sécurité routière à l'entrée de ville.

Photos : E. Petit

Parkings : les emplois-jeunes arrivent

Les six emplois-jeunes chargés de la médiation et de la surveillance des parkings seront recrutés pour le début du mois de mai. Pour présenter cette mesure et ses conséquences sur le stationnement en centre-ville, les élus ont invité les commerçants qui se sont déplacés à une quarantaine. Le parking de la gare et Mistral seront gardés de 9h à 12h et de 13h à 19h30, les parkings des Molx et Savine seront surveillés de 9h à 12h et de 15h30 à 19h30. En ce qui concerne la sécurisation des parkings, Jean-Paul Peltier, élu aux transports, affirmait *« qu'il faut créer du mouvement, qu'il y ait toujours du monde. C'est aussi ça qui donne un sentiment de sécurité. »* L'objectif, entre autres, est d'inciter les commerçants à se garer sur ces parkings. La plupart d'entre eux se sont dits prêts à jouer le jeu. Le docteur Eliki soulignait : *« Pour les commerces où l'achat est rapide, il faut favoriser le stationnement de proximité. Mais pour les autres, il faut laisser aux Gardannais la possibilité de se déplacer à pied. »*

Pas de sens unique rue Borély

Les riverains de la rue Borély ont été consultés sur le projet de réaménagement de cet axe qui dessert directement le centre-ville et qui est très emprunté par les piétons les jours de marché. La rue Borély va être élargie pour créer de nouvelles places de stationnement côté gauche montant. Des emplacements semblables à ceux qui existent déjà devant le service jeunesse devraient favoriser un stationnement moins anarchique, ainsi que des trottoirs plus larges et plus sûrs pour les piétons. En revanche, le projet de mettre en sens unique un tronçon d'une centaine de mètres entre la rue Mignet et l'avenue du stade a été rejeté par les riverains.

Associations : une chance pour l'emploi

D'ici au mois de mai, une soixantaine d'emploi-jeunes seront en poste sur la commune, dont une quarantaine travaillant pour la municipalité. Mais avec les engagements de l'État sur les créations d'emplois dans le bassin minier, la donne a quelque peu changé : 200 emplois-jeunes vont être créés sur le bassin minier dans les secteurs du sport, de l'environnement et des loisirs, dont le financement sera assuré à 80% par l'État et à 20% par la SNET, la société qui gère la centrale thermique de Gardanne. Et comme, en parallèle, l'État s'avance sur la création de 2000 emplois sur 7 ans grâce à l'implantation de nouvelles entreprises sur le bassin minier, on peut penser, comme le Préfet de région, que les emplois-jeunes seront prioritaires pour obtenir ces nouveaux postes. Les associations qui souhaitent monter un projet et qui ont besoin d'assistances techniques ou de conseils peuvent s'adresser à la Mission locale, rue Borély (Tél. 04 42 51 38 63). Contact : Lucien Planells.

Non à la guerre

Les écrans de télévision nous déversent, à longueur de journaux télévisés, les images de femmes, d'enfants, de personnes âgées hagards, chassés de chez eux, épuisés après des jours de marche.

Images qui rappellent aux plus anciens d'entre nous les horreurs de l'exode.

L'OTAN bombarde pour empêcher les Serbes de poursuivre la "purification ethnique". Or, celle-ci s'est amplifiée, les massacres se sont multipliés, les pays de la région sont déstabilisés par l'arrivée en masse de réfugiés.

Il faut arrêter le massacre, que l'ONU reprenne la direction des opérations, que les organisations humanitaires reviennent sur le terrain pour garantir la sécurité des populations du Kosovo.

Pas plus qu'en Irak ou qu'en Éthiopie, les bombes ne régleront rien, elles ajoutent destructions aveugles et souffrances aux souffrances déjà subies. Il faut mettre le Kosovo sous protection internationale, contraindre les Serbes à reprendre les négociations sous peine de voir cette guerre s'enliser. Il y a urgence.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

forum des entreprises

Les nouvelles technologies à Gardanne

LES 22 ET 23 AVRIL 99, LE 7ÈME FORUM DES ENTREPRISES VOUS ATTEND SOUS CHAPITEAU AU PARKING SAVINE. IL SERA CONSACRÉ CETTE ANNÉE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION qui vont entraîner un profond changement des mentalités. *« Nous voulons que les entreprises puissent se rencontrer et qu'elles reçoivent une information de qualité, notamment sur Internet »* explique Nadège Lacombe, directrice du service du développement économique *« Pour cela, nous ferons appel à des intervenants de haut niveau et aux personnes qui utilisent journellement le réseau mondial. »*

Lorsque l'on interroge Gérard Irondet de la nougaterie Maurel, ce dernier ne tarit pas d'éloges sur ce nouvel outil. *« On remplace le fax par Internet et une bonne partie du courrier papier est devenu électronique. »* Depuis plus de quatre ans, cette entreprise née en 1852 a effectué un virage vers la modernité en choisissant d'avoir un site sur le réseau Internet qui présente tous ses produits. Le commerce avec des pays lointains comme le Japon en est très facilité. Au sein de D3 Chimie, le bilan est lui aussi positif même si le résultat n'est pas le même. *« Chez nous, constate Pascale Piéri responsable de l'export, on s'en sert pour l'étranger. On reçoit des appels d'offre, des sollicitations d'entreprises. Des sociétés chinoises, par exemple, nous ont contacté pour que l'on distribue leurs produits. En France par contre, on ne s'en sert pas encore beaucoup, c'est dommage. »*

Concernant la recherche d'emploi, il est à noter qu'une nouvelle forme de contact est apparue, le CV électronique. C'est moins onéreux que le courrier postal et l'on peut contacter directement les gens, sans barrage. Un des multiples usages de l'Internet dont vous découvrirez les détails au forum.

E.P

Avec ce forum des nouvelles technologies Gardanne entre de plein pied dans la modernité.

Photo : E. Petit

Questions à Georges Isoard*

Comment Internet modifie le monde de l'entreprise et du commerce ?

L'évolution s'articule autour de deux grands axes : des nouveaux métiers qui apparaissent, en particulier dans le secteur du traitement de l'information, du service et du conseil logistique et puis dans le côté impératif pour les activités traditionnelles de s'adapter à ces nouvelles technologies. Dans le commerce, par exemple, une mutation profonde est en train de s'engager qu' il ne faut pas rater sous peine de disparaître !

Que pensez-vous de l'expansion d'Internet ?

C'est un mouvement de fond et pas un phénomène de mode. Son emploi se généralise partout et le nombre de gens connectés ne cesse d'augmenter. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la valeur boursière des sociétés liées à Internet. Elle est généralement très élevée même si le bilan est négatif !

**consultant en système d'information, expert auprès de l'ONU.*

LE PROGRAMME DU FORUM

Le forum aura lieu sous un grand chapiteau de 800 m² installé sur le parking Savine. L'entrée est libre de 9h à 18h.

Jeudi 22 avril à 11h : inauguration du forum en présence de Roger Meï et présentation du nouveau site Internet de la ville de Gardanne. A 15h, premier atelier autour du thème "Internet et les applications majeures pour les entreprises." Plusieurs intervenants apporteront leur réflexion et expérience sur le réseau Internet comme outil de recherche d'informations et nouveau vecteur de communication.

Vendredi 23 avril, à 10h, atelier consacré au "commerce électronique".

Enfin, une table ronde de 15h à 16h30 permettra de débattre du thème "développement économique local et les technologies du numérique".

Durant ces 2 jours, des entreprises gardannaises animeront des stands qui seront autant d'ateliers permanents.

L'ANPE la Chambre de commerce, le Conseil général, le lycée agricole et le lycée Fourcade, l'Insee et plusieurs autres organismes seront également présents .

QU'EST-CE QU'INTERNET ? C'EST UN RÉSEAU CONSTITUÉ DE MILLIONS D'ORDINATEURS reliés entre eux. Avec un modem (appareil qui permet d'envoyer et de recevoir des données informatiques par les lignes téléphoniques), un ordinateur et un abonnement chez un fournisseur d'accès à Internet (de 45 à 150 F/mois), vous pouvez vous connecter au réseau et profiter de la gigantesque quantité d'informations qui circule. Une fois connecté, vous pouvez envoyer et recevoir du courrier dans une boîte aux lettres personnelle. Vous pouvez télécharger des logiciels, récupérer des images et aller voir par exemple ce qui se passe sur l'Etna ou à New-York.

Prévention

Mobilisation contre la délinquance

Une assistance nombreuse pour un thème au centre de notre société.

Photos : E. Petit

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CCPD) S'EST RÉUNI LE 25 MARS EN PRÉSENCE DE TRÈS NOMBREUX PARTICIPANTS à l'initiative du Député-maire Roger Meï, avec notamment le sous-préfet Rémy Caron et le nouveau procureur de la République du Parquet d'Aix-en-Provence M. Rothé. Cette rencontre a été l'occasion de larges échanges de vues. La toxicomanie et la petite et moyenne délinquance ont constitué le centre de toutes les préoccupations. « *Un quart des actes de délinquance sont dus à la toxicomanie* » a rappelé le procureur de la république, alors que les intervenants sociaux estimaient que pour cette raison il y aurait un réel danger à vouloir banaliser les drogues dites douces. Aujourd'hui, la signature d'un contrat local de sécurité devrait permettre de donner plus de moyens aux responsables du CCPD pour intervenir directement auprès du public concerné. Le débat s'est longuement attardé sur la présence de délinquants récidivistes à Gardanne, notamment aux abords d'établissements scolaires. Pour les parents d'élèves il y a à la fois un problème de sécurité et un danger de mauvais exemple pour les jeunes les plus fragilisés. Sans nier cette réalité, gendarmes et enseignants ont pour leur part tenu a relativiser les choses, Gardanne ne souffrant pas à leurs yeux d'une délinquance pire qu'ailleurs, au contraire. Cependant, la nécessité de mieux identifier les délinquants, de coordonner actions et informations des intervenants, mais aussi d'intégrer des jeunes dans les instances de discussion et d'élaboration des politiques de prévention, a fait l'unanimité.

P.M.

Questions à Patricia Barlatier*

Qu'apportera de nouveau le Contrat Local de Sécurité ?

Il s'appuie sur ce qui a été fait avec le CCPD. Ce dernier traduisait déjà la volonté de la municipalité de travailler sur les problèmes de délinquance. Mais il nous faut aller plus loin, notamment en matière de coordination et de partenariat avec les divers intervenants. Nous avons besoin aussi de plus de moyens. C'est ce que va apporter la contractualisation avec l'État.

Quelle démarche allez-vous mettre en place ?

La procédure impose d'établir un diagnostic très précis à partir duquel nous pourrons élaborer un programme d'actions de prévention et de répression adapté. Dans notre cas nous ne partons pas de rien puisque l'observatoire local de prévention et de sécurité a déjà travaillé. Mais nous devons réactualiser les données, élargir notre connaissance de la situation et des attentes de la population en donnant la parole à tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

**Coordinatrice Contrat Local de Sécurité*

LA POLICE MUNICIPALE VIENT DE PROCÉDER À LA NOMINATION D'UN RESPONSABLE POUR SON BUREAU DE BIVER. Denis Maillot sera au contact et à l'écoute des habitants du village pour permettre une prise en compte adaptée et rapide des problèmes posés. Elles est aussi d'assurer sur Biver le suivi et la mise en cohérence des actions entreprises par la police municipale sur le reste du territoire communal.

LA POLICE MUNICIPALE RÉORGANISE LE SERVICE D'ENLÈVEMENT DES VÉHICULES en infraction au stationnement sur la voie publique. La fourrière fonctionnera sept jours sur sept de 6h30 à 19h30 sans interruption, à compter du mois d'avril. Jusqu'à présent le service n'intervenait que du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les automobilistes faisant preuve d'incivisme devront donc redoubler de vigilance s'ils ne veulent pas être verbalisés et voir leur véhicule enlevé, notamment les jours de marchés où le stationnement anarchique provoque de réelles nuisances et gènes.

UN GROUPE DE TRAVAIL A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR RÉFLÉCHIR À LA RESTAURATION DU MARCHÉ sous la direction de Jeannot Menfi adjoint au maire délégué à la sécurité. L'objectif est de préparer l'application en 2 000 des nouvelles normes européennes d'hygiène. Outre les élus concernés, ce groupe réunit des techniciens, des représentants de la police municipale, du service technique et du service des emplacements. Les forains et les commerçants seront associés à la réflexion au fur et à mesure de l'avancement des travaux du groupe.

LA POLICE MUNICIPALE A AMÉLIORÉ LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS SES LOCAUX. En effet, un poste de secrétariat et d'accueil a été crée fonctionnant au rythme des heures d'ouverture et de fermeture des bureaux, à savoir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à17h. Pour sa part, le service ayant en charge les emplacements du marché dispose d'un nouveau numéro de téléphone, le 04 42 51 23 60.

Compte-rendu
Conseil municipal du 1er avril

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du jeudi 4 février 1999.
Unanimité

N° 02 - Motion sur le RTR
M. Meï : Nous demandons que le doublement de la voie ferrée Aix-Marseille soit inscrit au contrat de plan État/Région avec l'aménagement de nouvelles gares (notamment à Plan de Campagne).
Unanimité

N° 03 - Motion sur la Gare de l'Arbois
M. Meï : On risque de demander aux collectivités locales de participer au projet. Nouys y avons toujours été opposé. Je propose que l'on vote contre.
Pour : 24 ; Abstentions : 2

N° 04 - Dotation globale d'équipement des communes et de leurs groupements pour 1999
M. Meï : Il conviendrait de solliciter les subventions spécifiques les plus larges possibles au titre de la DGE pour l'élargissement voirie et construction de trottoirs Chemin du Claou : 500 000 F TTC ; Construction de trottoir avenue Pierre-Brossolette : 1 350 000 F TTC
Unanimité

N° 05 - Convention d'ouverture de crédit à conclure avec le CLF Banque pour un montant de 15 millions de F.
Pour : 25 ; Abstention : 1

N° 06 - Subvention de 1000 F à l'association "Team Sensas".
Unanimité

N° 07 - Subvention exceptionnelle de 1500 F à l'association "Athlétic Judo Avenir"
Unanimité

N° 08 - Subventions exceptionnelles à diverses associations "Participation communale aux emplois jeunes du milieu associatif"
Mlle Nérini : il est proposé de leur verser une subvention exceptionnelle pour l'année 1999 d'un montant suivant : 19 170 F à l'AS Gardanne ; 17 250 F à l'écurie du Venjoux ; 17 250 F au Centre Interrégional de Formation de Sécurité Civile.
Unanimité

N° 09 - Modification de la délibération du 17 décembre 1998 relative à la fixation des tarifs des droits d'inscription aux activités du Service Jeunesse
Unanimité

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 10 à N° 12
Lors du conseil municipal du 17 décembre 1998, il avait été décidé la création de trois régies. La recette des Finances nous demande d'apporter quelques modifications de forme sur les actes qui lui ont été transmis. Il est proposé de les approuver sous leur nouvelle formulation.
Unanimité

N° 13 - Secteur Enfance : fixation des tarifs de participation des familles aux frais de séjours vacances (de 1 500 à 3 400 F).
Unanimité

N° 14 - Signature d'une convention de partenariat avec l'association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP)
M. Payan : L'ADDAP est engagée sur la ville de Gardanne dans une action de prévention spécialisée, dans le cadre d'une mission d'aide à l'enfance ou en risque d'exclusion sociale. La ville pour sa part mène une action globale de développement social. Il est proposé dans le cadre d'un partenariat de signer la convention qui précise les relations contractuelles et modalités de collaboration à établir.
Unanimité

N° 15 - Attribution d'une subvention de 25 000 F à l'association départementale pour le développement des actions de prévention
Unanimité

N° 16 - Signature d'une convention avec les "Pionniers de France" pour l'organisation d'une session de formation BAFA
Unanimité

N° 17 - Signature de l'avenant n°2 à la convention passée avec l'Union des Femmes Françaises.
Unanimité

N° 18 - Suppression du budget annexe de la Caisse des écoles
Mme Marcolini : La Caisse des écoles ne fonctionne plus à Gardanne depuis les années 60. En effet, toutes ces opérations sont directement comptabilisées dans le budget principal de la ville. Il est proposé en conséquence de procéder à sa suppression.
Unanimité

N° 19 - Avis du Conseil municipal sur les mesures de Carte Scolaire pour l'année 1999
Mme Marcolini : L'inspection Académique propose une "fermeture à surveiller" à l'école Albert-Bayet. Afin d'améliorer les conditions d'enseignement sur la commune, il est proposé de donner un avis défavorable à cette "fermeture à surveiller".
Unanimité

N° 20 - Signature d'un contrat de maintenance et évolution progiciels avec la Société ATIG.
Unanimité

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 21 et N° 22
M. Enrico : Des anomalies de relève ou de facturation portant sur le 2ème semestre 1998 n'ont pu être constatées que début 1999. Il est proposé de mandater les sommes correspondantes.
Unanimité

N° 23 - Délibération modifiant et complétant la délibération du 10 avril 1998 intitulée : Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour l'entretien, la rénovation et l'extension des réseaux d'eau potable et eaux usées de la ville de Gardanne.
Unanimité

N° 24 - Signature de l'avenant n°1 au marché réhabilitation et extension de la Station d'épuration
M. Enrico : Afin d'assurer la continuité du traitement des eaux usées sur la station d'épuration tout en réalisant son extension, il a été nécessaire d'augmenter l'emprise des terrains à aménager. Le manque de cohérence du sous-sol sur cette emprise a nécessité un traitement particulier. Le surcoût de l'opération est de 786 291 F
Pour : 27 ; Abstention : 1

N° 25 - Acquisition d'un terrain propriété de Madame Barbier Josette (Le Pesquier Nord).
Unanimité

N° 26 - Acquisition de l'immeuble sis au 17, Rue Viala - Propriété Caronia.
Unanimité

N° 27 - Réalisation d'un échange de terrains entre M. Olive Fernand et la commune.
Unanimité

N° 28 - Régularisation d'une cession gratuite

Le POS continue d'évoluer à Gardanne sous la pression démographique et industrielle.

Photo : E. Petit

de terrain liée au permis de construire délivré à M. Fluttaz et De Chavigny.
Unanimité

N° 29 - *Acquisition d'une emprise de terrain, propriété de Mme Guieu Yvette.*
Unanimité

N° 30 - *Délibération complétant la délibération du 17 décembre 1998 autorisant Monsieur le Maire à consentir une servitude de passage de canalisation dans un terrain communal du Cativel à Mme Desachy.*
Unanimité

N° 31 - *Signature d'une convention avec SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphone sur le stade de Fontvenelle.*
Unanimité

N° 31 bis - *Révision partielle du POS afin de permettre l'implantation d'activités industrielles et artisanales de part et d'autre du CD6.*
M. Collomb : Les mesures spécifiques envisagées en matière de reconversion du Bassin Minier nous amènent à envisager des réserves de terrains afin de pouvoir répondre à l'implantation de nouvelles entreprises sur la commune. C'est ainsi que l'extension de la Zone Industrielle Avon va démarrer en fin d'année. Les études d'aménagement de la Zac Industrielle Jean de Bouc sont en cours. Il est proposé aujourd'hui, au regard des travaux qui vont commencer sur le CD6, d'ouvrir de nouvelles perspectives de part et d'autre de cet axe de desserte. Il est proposé de lancer le principe d'une révision partielle du POS sur ces terrains.
Pour : 26 ; Abstentions : 1

N° 32 - *Remboursement par assurance suite au sinistre du 13 février 1998.*
Unanimité

N° 33 - *Remboursement par assurance des travaux de réparation de l'électronique de la pompe à essence de la Zone Industrielle Avon suite à l'orage du 10 mai 1998.*
Unanimité

N° 34 - *Remboursement par assurance suite au sinistre du 6 novembre 1998 (potelets métalliques ont été endommagés).*
Unanimité

N° 35 - *Remboursement par assurance suite au sinistre du 16 novembre 1998 (panneau STOP et trois bornes métalliques arrachés).*
Unanimité

N° 36 - *Signature d'un contrat avec la Société RICOH pour l'entretien d'un photocopieur installé au Centre Technique Municipal.*
Unanimité

Comme les autres bâtiments communaux, la piscine sera surveillée à partir du 17 mai, date de son ouverture.

Photo : E. Petit

N° 37 - *Signature d'un contrat de maintenance avec la Société AGYSOFT pour le logiciel "Marchés Publics".*
Unanimité

N° 38 - *Signature d'l'avenant n°1 au marché : Aménagement du Rond-Point de la Gare - Lot N°1 - Espaces Verts - Arrosage.*
Pour : 28 ; Abstentions : 1

N° 39 - *Signature de l'avenant n°1 au marché : Aménagement Immeuble Bontemps - lot n°4 - Electricité Chauffage.*
Pour : 28 ; Abstention : 1

N° 40 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour la construction de caveaux au cimetière communal.*
Unanimité

N° 41 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature des marchés avec les entreprises retenues pour l'acquisition de véhicules.*
Unanimité

N° 42 - *Lancement d'une procédure de marché négocié et signature avec l'entreprise retenue pour l'entretien des compteurs de calories.*
Unanimité

N° 43 - *Lancement d'une procédure de marché négocié et signature avec l'entreprise retenue pour la réalisation d'un réseau pluvial Quartier Font de Garach - Avenue Henri-Matisse*
M. Menfi : le montant des travaux est estimé à 500 000 F.
Unanimité

N° 44 - *Signature d'une convention avec l'association Aixoise de Prévention et de Réinsertion Sociale (APERS) sise à 13100 Aix-en-Provence - Tribunal de Grande Instance, 40 Boulevard Carnot*
M. Menfi : L'APERS, outre l'aide aux victimes, a toujours participé activement à la réflexion menée au sein du CCPD. Elle peut être en outre une aide en matière de médiation lors de difficultés rencontrées avec le public jeune.
Unanimité

N° 45 - *Signature d'un contrat avec la Société Azur Sécurité pour la surveillance de la piscine municipale, des bâtiments communaux et différentes manifestations.*
Unanimité

N° 46 et N° 47 - *Il convient d'étendre les missions de la régie municipale à la construction et à la vente de caveaux et la mise à disposition par la commune des moyens nécessaires à l'exécution des missions de fossoyage de la régie municipale du service extérieur des pompes funèbres.*
Pour : 27 ; Abstentions : 2

N° 48 - *Remboursement de frais de mission dans le cadre d'un mandat spécial.*
Unanimité

N° 49 - *Création d'un poste de contractuel de "Responsable de Formation" - Signature d'un contrat de travail - Délibération annulant et remplaçant celle du 17 décembre 1998.*
Unanimité

N° 50 - *Création d'un poste de contractuel de "Journaliste" - Signature d'un contrat de travail.*
Unanimité

N° 51 - *Création d'un poste d'Agent d'Animation, d'un poste d'Adjoint d'Animation Qualifié et d'un poste d'Animateur.*
Unanimité

N° 52 - *Création d'un poste de Lieutenant de 2ème Classe des Sapeurs Pompiers Professionnels par transformation d'un poste de Capitaine.*
Unanimité

N° 53 à 55 - *Formations diverses pour le personnel communal.*
Unanimité

N° 56 - *Signature d'une convention avec le CDG 13 pour l'organisation de concours sur épreuves et sur titres des catégories A,B et C.*
Unanimité

N° 57 - *Signature d'une convention "Cadre" de Partenariat avec le Centre National de Formation du Personnel Territorial.*
Mme Primo : Dans le cadre de son offre de formation, le CNFPT peut organiser des actions de formations collectives ou individuelles s'adressant aux agents territoriaux et aux personnels sous contrat (emplois jeunes notamment), moyennant une participation financière de la collectivité.

Mégafête

La fiesta du printemps et du monde

LE PRINTEMPS EST LÀ. POUR SALUER L'ARRIVÉE DE LA NOUVELLE SAISON, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE LA PREMIÈRE "FÊTE DU PRINTEMPS" DE GARDANNE LE SAMEDI 24 AVRIL. Elle se déroulera sur le Cours, devant la mairie, et est intitulée "Peuples et cultures du Monde". La fête commencera par une immense parade sur le cours de la République. Les écoles maternelles et primaires, les collèges, les lycées ont été sollicités. On attend plus de 1 000 enfants et jeunes Gardannais entre 10h et 11h, déguisés selon les coutumes du pays qu'ils auront choisies. Puis l'intermède du déjeuner sera mis à profit pour faire (re)découvrir au public des spécialités culinaires venues de tous les horizons. Des stands sont prévus à cet effet mais les restaurants qui le souhaitent participeront aussi aux festivités en proposant sur leur menu des saveurs du monde.

Les saveurs de l'Asie toutes entières contenues dans cette symphonie de couleurs.

Les associations sportives, culturelles ou caritatives sont également de la fête. Au programme, elles ont préparé des démonstrations de leur art mais aussi des mini-conférences destinées à expliquer au public les origines de leur pratique ou leur activité. Les commerçants participeront à leur manière en décorant leurs boutiques. La fête du printemps sera également l'occasion d'expositions de produits artisanaux avec la venue d'une quarantaine d'artisans du monde. Enfin, la journée s'achèvera vers 17h sur un concert gratuit de Chebli, un groupe des Comores et de *Los Chabales*, un groupe de flamenco.

P.M.

De toutes les couleurs, les enfants fêteront la tolérance.

Photo : E. Petit

A LA CITÉ DE L'ARTISANAT DU MONDE, vous découvrirez les produits et objets présentés par une quarantaine d'exposants. Tout en flanant, vous ferez un tour du monde en passant par la Tunisie, le Népal, le Pérou, l'Arménie, l'Espagne, le Japon, la Chine, la Thaïlande, le Maroc...

L'ESPACE RESTAURATION vous proposera une découverte des saveurs du monde. Il y en aura pour tous les goûts : paella, plats arméniens, couscous, aïoli, poulet aux épices, pizza, cuisines traditionnelles... Vous pourrez aussi improviser un pique-nique familial sur les tables et chaises mises à votre disposition.

LA CITÉ DU LIVRE accueillera un atelier de sérigraphie, les librairies Bull'image et Orientale, le disquaire Jean Colonna et un stand de la Médiathèque. Au programme : choix de livres sur les voyages, les cultures et les arts du monde, coin lecture...

L'ESPACE ANIMATION ET ASSOCIATIONS vous invite au spectacle et à l'aventure. *Chebli,* chanteur des Comores, vous entraînera dans son blues envoûtant, *Los Chabales* vous feront danser au rythme du flamenco, *Gabriel Kinsa* le conteur africain vous tiendra en haleine avec ses histoires extraordinaires. Vous écouterez aussi la chorale du collège Gabriel-Péri, *la Lyre* ainsi que des conférences-débats sur le Kosovo, le Nicaragua. Enfin vous assisterez à des démonstrations de judo, street-hockey, échecs, graff...

DE NOMBREUX COMMERÇANTS ET PLUSIEURS ASSOCIATIONS LOCALES *(Secours populaire, CLES, Athlétic Judo Avenir, la Lyre, Aventure Sport Évasion, les Fanettes, Contacts, la ludothèque, 3 AS...)* se sont mobilisés pour faire de cette journée un grand rendez-vous de convivialité et de solidarité.

TOUTES LES ÉCOLES DE GARDANNE PARTICIPERONT À LA GRANDE PARADE qui se déroulera sur le Cours entre 10h et 11h : Prévert, Bayet, Chateau-Pitty, Fontvenelle, Beausoleil, Les Aires, Terrils bleus et Elsa-Triolet ont préparé depuis plusieurs semaines des costumes qui vous surprendront.

*Questions à Martine Lombardo**

Pourquoi fêter le printemps ?

Il y a quelques années nous avions organisé la fête du soleil. Nous avons voulu reprendre l'idée mais à plus grande échelle, en y associant tous les Gardannais. Nous espérons qu'au cours de cette journée les gens prendront tout simplement du plaisir à se promener en famille sur le cours de la République et à se rencontrer entre habitants d'une même commune.

Pourquoi avez-vous choisi le thème des cultures du monde ?

Nous avons voulu travailler sur l'idée de la solidarité et, pour cette première fête, nous avons décliné plus précisément le thème des cultures et des peuples du monde. Nous souhaitons renouveler cette manifestation tous les ans, le thème pourra changer, mais l'idée directrice restera la même.

**adjointe au Maire, déléguée à la vie associative et à la vie des quartiers.*

Valabre

Le lycée agricole ouvre ses portes

La rénovation des bâtiments est pratiquement terminée.

C'EST LE PLUS GRAND ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE. PAS PAR LE NOMBRE D'ÉLÈVES, PAS PAR LA RÉPUTATION, MAIS PAR LA SURFACE. QUEL COLLÈGE, QUEL LYCÉE PEUT SE VANTER DE S'ÉTENDRE SUR 250 HECTARES ? Ce n'est bien sûr pas la raison pour laquelle près de cinq cents visiteurs ont arpenté le lycée agricole de Valabre le 24 mars dernier. Mais la diversité des filières proposées, la qualité de l'enseignement et la vogue des métiers liées à l'environnement ont fait le succès de cette journée portes ouvertes. C'était l'occasion de visiter l'établissement de fond en comble (du réfectoire aux chambres de l'internat en passant par les salles de classe ou la documentation), de rencontrer les enseignants et de se documenter sur les conditions d'admission. Que faut-il faire en fin de troisième ? L'avis du conseil de classes est-il déterminant ? Après une seconde à Valabre, peut-on rattraper une filière classique ? Comment est organisée la semaine pour l'internat ? Dans le grand amphithéâtre, le proviseur Philippe Tejedor et son adjoint Didier Masse répondent patiemment au flot de questions de parents angoissés ou d'élèves curieux. *« Nous recrutons au niveau national, comme nous dépendons du ministère de l'agriculture, nous ne sommes pas sectorisés. On conseille quand même aux enfants habitant à plus d'une heure de trajet de penser sérieusement à l'internat. »* Pour conclure, en faisant allusion aux partenariats avec la Tunisie, le Cambodge et le Bénin, Philippe Tejedor précisait : *« On veut en faire des citoyens qui comprennent le monde, pas des bêtes à concours. »* Belle profession de foi, dont pourraient s'inspirer certains ministres.

Bruno Colombari

Photos : E. Petit

De nombreux parents sont venus rencontrer les professeurs et se documenter sur les formations.

3 questions à Philippe Tejedor*

Qu'y aura-t-il de nouveau au lycée à la rentrée ?
En terme de personnel, tout d'abord : une deuxième conseillère principale d'éducation sera recrutée. Une classe de première STAE sera dédoublée, ce qui permettra d'accueillir 48 élèves au lieu de 36. Nous voulons aussi créer une option facultative de sports en pleine nature le vendredi après-midi.

Les travaux d'aménagement sont-ils terminés ?
La plupart des bâtiments sont finis, les aménagements dans l'exploitation agricole aussi. Il reste à faire le bâtiment socio-culturel, la cuisine et éventuellement, si des crédits sont votés, la remise en état des terrains de sport.

Les filières de Gestion et protection de la nature sont très demandées...
Oui, mais ce n'est pas là où il y a le plus de débouchés. Tant qu'il n'y aura pas plus d'emplois à la sortie, nous ne créerons pas de classe supplémentaire.

* Proviseur du lycée agricole de Valabre

De l'agriculture bio aux OGM

C'est un peu les deux extrêmes de l'agriculture de l'an 2 000 : d'un côté, les organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le maïs transgénique, de l'autre, l'agriculture biologique qui respecte scrupuleusement l'environnement. C'est pour approfondir les connaissances dans ces deux domaines que le lycée agricole de Valabre a organisé une journée de conférences-débats le 25 mars dernier. *« Le département compte 85 agriculteurs bio, pour 2 550 ha de surfaces cultivées, précise Fabiola de Kozak, de la chambre d'agriculture. Les spécialités locales sont plutôt les légumes, la viticulture et les plantes aromatiques et médicinales. »* Les producteurs locaux vendent surtout sur les marchés et dans les Biocoop, les grandes surfaces se fournissant plutôt à l'étranger (Espagne, Italie). Les produits bio français se reconnaissent par le logo AB, propriété du ministère de l'agriculture.

Stériliser le vivant

« A quoi servent les OGM ? A nourrir le tiers-monde, comme l'affirment les multinationales, ou à dégager d'énormes profits en empêchant l'agriculteur de semer le grain qu'il a récolté ? » s'interroge Jean-Pierre Berlan, directeur de recherche à l'INRA. Tout au long du 20ème siècle, les techniques d'hybridation du maïs ont eu un seul objectif : rendre les plantes stériles, afin d'obliger les agriculteurs à racheter chaque année des semences. Le brevet *Terminator* (c'est son nom), déposé l'an dernier aux États-Unis, est encore plus efficace : par une modification génétique, il conduit la plante à "se suicider", c'est à dire à produire un grain stérile *« c'est l'équivalent biologique d'une mine antipersonnel. »* Voilà un exemple flagrant de confiscation du vivant par les intérêts privés. Comme le dit Jean-Pierre Berlan : *« le soleil brille, c'est dommage pour les marchands de chandelles... »*

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **porte-skis (50 F) +** table muscu. et poids (700 F) Tél. 04 42 51 45 48/06 11 58 11 25
☛ Vds ordinateur **Amstrad 464** jeux + clavier Tél. 04 42 58 93 01
☛ Vds **véritables Doc Marteens** nubuck bleu P. 37 neuves (200 F) Tél. 04 42 51 42 67
☛ Vds **sèche-linge Bosch** (800 F à déb.) Tél. 04 42 51 10 73
☛ Vds **labrador femelle** 7 mois vacc.tat. (2000 F) Tél. 06 62 19 34 28
☛ Vds **table ronde en pin +** rallonges et 4 chaises pin tél. 04 42 51 17 48
☛ Vds **escalier en colimaçon** en fer hauteur variable 2,50 m (4000 F) Tél. 04 42 58 03 37
☛ Donne **Berger Allemd.** femelle 3 ans, vacc. tat. à part. gde propriété Tél. 04 42 58 13 26
☛ Cherche **auvent +** porte d'entrée fer forgé Année 30 Tél. 04 42 51 54 63
☛ Vds **chiots Labrador** tat. vacc. (2500 F) Tél. Tél. 04 42 58 81 65 HR
☛ Vds **ordinateur** 16 « Windows 95, imprimante (2000 F) Tél. 06 10 50 10 02
☛ Vds **bureau d'angle** multimédia, nb rang, neuf (900 F) Tél. 06 11 14 23 22
☛ Vds **tondeuse auto portée** Type Senator 12 chx. TBE (6500 F à déb.) Tél. 04 42 51 38 06
☛ Vds **stérilisateur élect.** 8 bib. neuf (200 F) + transat BB (50 F) + chaise haute TBE (100 F) Tél. 04 42 58 94 97 HR
☛ Vds **lit 90 cm** en pin sommier lattes + matelas TBE (200 F) Tél. 04 42 51 33 34
☛ Vds **buffet cuisine rustique** en chêne neuf (3500 F) + table chêne ronde (1300 F) Tél. 04 42 51 37 07 à part. 19 h/06 08 23 69 85
☛ Vds **5 fenêtres +** 2 portes fen. dble vitr. (100 F l'un) Tél. 04 42 51 37 25
☛ Vds **aire de jeux enf.** TBE balanc. trapeze, corde, échelle (950 F) Tél. 04 42 58 19 81 HR
☛ Vds **poussette/landau +** maxi cosi (prix intér.) Tél. 04 42 58 22 38
☛ Part. **achète lit 1 place** style Louis phil. + tiroir bois Tél. 04 42 58 55 92
☛ Vds **lit jumeaux TBE +** literies + bouteilles prop. vide Tél. 04 42 58 16 44
☛ Vds **électrificateur chevaux** (800 F) + extract miel en fer (300 F) Tél. 04 42 51 18 85
☛ **Donne vêtements** Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **caniche nain** abrico né fév. Tél. 04 42 58 14 37
☛ Vds **fenêtre dble vit.** neuf (val. 4000 F cd 3000 F) Tél. 04 42 58 27 51
☛ Vds **pour camping, gaz 2 feux +** réfrigér. 60 l multifonct. + lave linge Calor (800 F) Tél. 04 42 58 11 42 / 06 09 14 77 80
☛ Vds **Yorkshire** (17 mois, vacc. tatoué) (prix à déb.) Tél. 04 42 65 81 65
☛ Vds **tonnelle de jardin** bois modulable (1800 F) neuf + lave linge neuf marque Brand garantie 4 ans (val. 4500 F, cd 2500 F) Tél. 04 42 51 25 62
☛ Vds **table à langer BB** confort TBE (200 F) Tél. 04 42 51 49 50
☛ Vds cause dble emploi **plaque cuisson vitrocéramique** excel. état Tél. 04 42 51 27 94
☛ Vds **rameur +** altère 10 kg (400 F) Tél. 04 42 51 36 64
☛ Vds **piscine 3,60 m X 0,90 +** équipemt. produit peu servi (500 F) Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vds **lapins de ferme bio** à consommer (25 F/kg) Tél. 04 42 32 32 63
☛ Vds **fauteuil élévateur** plus. positions trés confortable neuf (3 500 F) Tél. 04 42 51 48 04 soir
☛ Vds **salon cuir** état neuf couleur vert 3 pl. + 2 fauteuils (10 000 F) Tél. 04 42 51 16 93
☛ Vds **meuble TV/stéréo** (1 000 F) + bureau bois (800 F) + chbre enf. ss lit, éléments, chevet, bureau (1 500 F) Tél. 04 42 51 10 89

OFFRES DE SERVICE

☛ Jeune femme cherche à **faire h. ménage** ou garde enfants Tél. 04 42 51 35 77
☛ Jeune fille cherche **garde enfant ou** ménage Gardanne Tél. 04 42 51 47 29
☛ Maman avec BAFA sér. exp. **garde bb, enf.** Gardanne 100 F/jour Tél. 04 42 51 10 73
☛ Dame avec expér. **garde pers. âgées ou** ferait h. ménage Gardanne et env. Tél. 04 42 58 29 04
☛ Jardinier, bûcheron **étudie ts travaux** Tél. 04 42 58 48 66 chèques emplois serv. acc.
☛ Assist. matern. **garde BB 0/8 ans** ds villa avec esp. jeux + jardin Biver Tél. 04 42 58 14 89
☛ JF. 20 ans exp. **garde BB et enf.** WE et vac. + aide devoirs Tél. 04 42 51 16 95
☛ Fait **ts trav. peinture** Tél. 06 12 44 24 51
☛ Etudiante anglais très sér. **donne crs** (6° à Term.) Prix rais. Tél. 04 42 58 33 79 ap. 18 h
☛ Assist. matern. agréée **garde enf. 0/6 ans** ou scolar. véhicule Tél. 04 42 51 21 14
☛ Dame avec expér. **garderait pers. âgées** jour ou nuit Tél. 04 42 58 38 94

LOGEMENT

☛ Jeune couple marié fonct. ss enf. cherche **location T3** Gardanne et alent. loyer rais. Tél. 04 42 51 32 05
☛ Part. **vd studio T1,** 28 m2 + jardin à Six Fours les Plages état neuf poss. garage Tél. 04 42 58 75 92
☛ Part. **cherche maisonnette, jardin** Gardanne et alent. faire offre Tél. 06 11 14 23 22
☛ Part. **loue appart. T3** à Gardanne, garage, cave 1er niveau Tél. 04 42 51 03 44/ 04 42 58 40 73
☛ Achète **maison** Gardanne ou alentours Tél. 06 14 62 87 36
☛ Achète appart. Gardanne **T2/T3** Tél. 06 10 43 84 01
☛ Vds Gardanne/Biver **villa T5 115 m2**/étage jardin (790 000 F) Tél. 04 42 58 09 06
☛ Vds à Biver **villa T4 - 90 m2,** jardin + terrasse, cuis. équipée (780 000F) Tél. 04 42 51 28 93
☛ Part. vd. Gardanne **T4 rés. TB située** 1er étage, garage, cave parking Tél. 04 42 51 32 63

VEHICULES

☛ Vds **Ford Escort** An 82 BE CT OK (5000 F) Tél. 04 42 51 42 04
☛ Vds **Polo Fox** Volkswagen Diesel (18000 F à déb.) Tél. 04 42 51 79 58
☛ Vds **Ford Fiesta** An 84 CT OK (6000 F à déb.) Tél. 06 60 77 06 86
☛ Vds **Samba** CT OK (5000 F à déb.) Tél. 06 03 15 22 40
☛ Vds **VTT femme** neuf (800 F) + galerie R 19 (150 F) , galerie Opel Corsa (150 F) Tél. 04 42 51 45 48 / 06 11 58 11 25
☛ Vds **Super 5** an 1988 TBE (12000 F) Tél. 04 42 58 09 21
☛ Vds **205 Génération** 11/96. nb. options 3 portes (48000 F) + caravane 4 m an 92/93 3/4 places TBE, auvent neuf (14 000 F à déb.) Tél. 06 62 19 34 28
☛ Vds **Hobby (49,9 cm3)** à voir, prix intéres. Tél. 06 11 14 23 22
☛ Vds **BX 86** BE CT OK (6000 F) + caravane 4 places BE (9000 F) Tél. 04 42 51 49 64
☛ Vds **caravane pliante +** access (2500 F) Tél. 06 10 50 10 02
☛ Vds **Mobil-home 9 X 3 m** sur camping Gap 2 chbres, sal. à manger, cuis. terrasse, auvent BE (40000 F. à déb.) Tél. 04 42 51 42 04
☛ Vds **remorque pour** transporter 2 motos (1200 F) Tél. 04 42 58 24 06 ap. 19 h
☛ Vds **camping car C25 D.** 5 pl. neuf + options Tél. 04 42 51 01 52
☛ Vds **Lada 1300** pr pièces Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **caravane Eriba Puck +** auvent, chbre + solette TBE (25 000 F) Tél. 04 42 58 46 70
☛ Vds **Xantia 1.9 DSX** an 94 1ère main. excel. état. options (60 000 F à déb.) Tél. 04 42 51 09 01 HR
☛ Vds **cross 80 KX** an 96 TBE (9000 F avec combi.) Tél. 04 42 58 16 44 HR

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°105

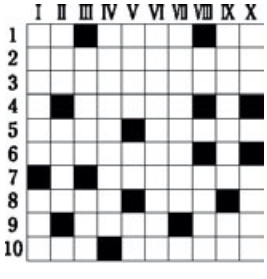

HORIZONTALEMENT

- 1. Il brille au premier rang dans sa branche. Exprimer. Pour donner le ton. - 2. Consultation populaire . - 3. Autre consultation populaire. - 4. Fatiguée. - 5. Au centre de la cible. Partie de la bibliothèque où sont rangés les livres licencieux. - 6. Extrémités des muscles. - 7. Fait oublier. - 8. Attraction principale. Conviendra. - 9. Elle recueille tous les suffrages. Sans énergie. - 10. Relatif. Montre de l'optimisme.

VERTICALEMENT

- I. Vieille mesure agraire. Cuisinier du bord.
- II. Condiment. Généralement fermé la nuit.
- III. Qui tient du chat. Un des choix du référendum.
- IV. Docker. - V. Messagère. Pronom. Sodium.
- VI. Éprouvées. - VII. Couvrir d'éloges exagérés.
- VIII. Duplicateur. Forte poignée de main.
- IX. Il jette le gant . Étalon. - X. Elle met en communication toutes les parties de l'instrument. Retournée.

Solutions du N°104

Menus Restaurants scolaires

Lundi 19 avril
Friand / quiche / steak haché sauce champignons / haricots verts / tomates provençales / Emmental / fruits au choix

Mardi 20 avril
Carottes râpées / concombres à la crème / saucisse paysanne / lentilles au jus / yaourt aux fruits

Mercredi 21 avril
Salade niçoise / raviolis + râpé / fromage / pomme au four à la cannelle

Jeudi 22 avril
Salade paysanne / rôti de dindonneau + jus / gratin de courgettes / fruits au choix

Vendredi 23 avril
Salade russe / céleri rémoulade / filet de lieu sauce crustacés / riz à l'indienne / fromage / fruits au choix

Lundi 26 avril
Sardines/ citron / Maquereau / Cervelas / Hachis parmentier / fromage / fruit au choix

Mardi 27 avril
Salade verte à la mimolette et gouda / poulet rôti / petits pois / gâteau aux yaourts et citron

Mercredi 28 avril
Taboulé / omelette / épinards au gratin / fruits

Jeudi 29 avril
Journée italienne : jambon cru / tomate /mozzarella / escalope milanaise / pâtes fraîches / gelati

Vendredi 30 avril
Carottes râpées / radis beurre / poissonnette au four / haricots verts persillés / fromage / Compote de pomme

énergies n°115
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Édouard PETIT, Pierre MAGNETTO (Éditoriale)
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Emploi-jeune
Médiateur des espaces urbains

DEPUIS UN MOIS, KARIM NACER-SHERIF, TITULAIRE D'UN CAP DE MAGASINIER, EST ARRIVÉ AU SERVICE VOIRIE COMME AGENT DE MÉDIATION ET DE GESTION DES ESPACES URBAINS. Plusieurs activités sont au programme pour ce nouveau titulaire d'un contrat "emploi-jeune" : vérification et entretien du mobilier urbain ainsi que des abribus, mise en conformité des aires de jeu et suppression de déchets importuns du centre-ville.

Ce programme bien chargé lui a tout de même laissé le temps de passer avec succès un brevet de secouriste il y a quelques jours. De plus, une formation à sa nouvelle activité professionnelle est dispensée en interne par des membres du service voirie. Un complément sous forme de stage est actuellement à l'étude avec le service de la formation. Nasser nourrit aussi une passion saine puisqu'il pratique le football avec l'équipe de l'ASG en PHA. Comptons sur sa vigilance pour que le mobilier urbain de Gardanne reste accueillant pour tous les habitants.

Edouard Petit

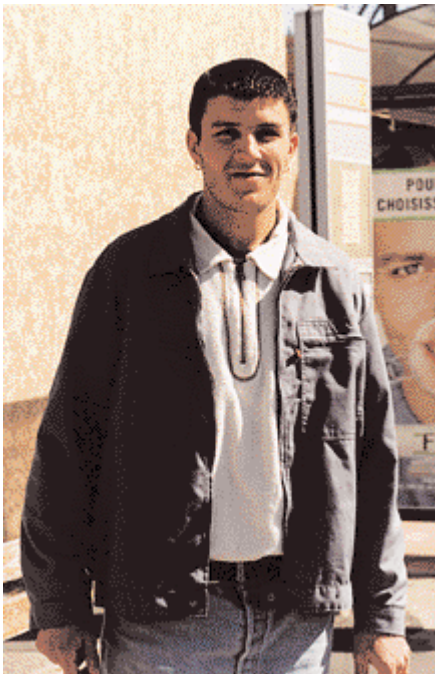

Karim Nacer-Sherif veillera au bon état du mobilier urbain.

Mode d'emploi

- *L'emploi-jeune s'adresse à un jeune chômeur de moins de 25 ans (30 ans dans certains cas : handicapé...)*
- *C'est un contrat à durée déterminée de 5 ans payé au SMIC dont 80% sont pris en charge par l'état et 20% par la mairie qui ne recrute que des Gardannais. Elle prend aussi à sa charge ces 20% si une association embauche un Gardannais.*
- *Aucun niveau minimum n'est requis avant le recrutement. Une formation qualifiante sera dispensée à chaque jeune.*

État civil

MARIAGES

NEHARI Aïcha/NEHARI Kamel.

NAISSANCES

MECONI Manon. TAIRET Mikaël. RASIGNI Anna. GAUTIER Lucas. GILLOUX Théo. BARÉ Alexia. MARTINEZ Loïk.

DÉCÈS

GAMALERI Emile. MASTROBERTI épouse BELLUCCI Lucia. TISSIER Madeleine.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00	Sécurité sociale mineurs	✆ 04 42 65 46 00 (admn.)
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 58 40 00	Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98	Ramassage des encombrants	✆ 08 00 42 04 20
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
SNCF	✆ 04 91 50 00 00	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
	✆ 08 36 35 35 35	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
Interbus	✆ 04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
ANPE	✆ 04 42 65 42 40	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	✆ 18
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28	Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Enfance maltraitée	✆ 119	Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Vos élus vous reçoivent
RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

- ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.
- ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).
- ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV
- ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.
- ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine : lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.
- ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.
- ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.
- ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.
- ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie, permanence à Notre-Dame le mardi après-midi.
- ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.
- ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.
- ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.
- ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.
- ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.
- ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Spectacle

Le B.A. BA du Baobab

"EN CE TEMPS LÀ, C'ÉTAIT LA NUIT NOIRE… LA NUIT HABITAIT SUR LA TERRE ET LE JOUR HABITAIT AU CIEL… UN DIEU BAILLA SI FORT QU'UNE BOULE DE TERRE SORTIT DE SA BOUCHE… LA TERRE ÉTAIT NÉE…" Dans l'auditorium de la Médiathèque, la comédienne Françoise Boyer de la compagnie *Saperlipopette* a emmené les spectateurs sur les rives de l'Afrique Noire. Elle a tenu avec habileté son public en haleine, illustrant ses contes africains par de fréquentes incartades vers la musique et les bruits. C'est ainsi qu'à travers l'histoire de Golo le singe ou bien de la pauvre Carrie, dont les bosses sur le dos donnèrent naissance aux îles du Cap vert, les enfants purent découvrir un superbe djembé, une guimbarde, un balafon (sorte de xylophone) et autres sonnailles… *« Ces histoires sont toujours édifiantes nous explique la conteuse, à travers elles se développe un apprentissage de la différence, de la ressemblance et de la tolérance. »* A l'inverse du conteur qui reste assis, Françoise Boyer formée au théâtre gestuel parcourt la scène, bouge, mime, grogne, pleure, bref vit ses personnages avec passion. *« Il y avait une demande pour ce type de spectacle-conte composé de formes brèves et très adapté aux petits lieux. En général, j'ai un public familial attentif, qui apprécie le côté vivant de la prestation. »*

Lorsqu'on l'interroge sur son intérêt pour le conte pour enfant, pour l'Afrique et ses mystères, elle répond que *« l'enfance est une thématique personnelle, nécessaire à mon équilibre. Quant à l'Afrique, j'y ai longtemps vécu car j'ai de la famille là-bas. J'ai d'ailleurs fait de la radio au Niger ! »* Animé d'un enthousiasme débordant, un public jeune mais fervent a envahi la scène à la fin du spectacle afin de poser des questions, d'admirer et de toucher les instruments qui firent jaillir les ambiances de la savane pendant une heure…

Edouard Petit

Les mystères de l'Afrique se découvrent aussi par la musique.

Photo : E. Petit

vendredi 23 avril à 18h30

Du capitaine Nemo à Jules Verne

Imaginez votre joie et l'étonnement si vous pouviez entrer dans les livres de Jules Verne... La compagnie *Théâtre des cuisines* vous ouvre la porte d'entrée de cet univers et même plus, puisqu'elle emmènera les enfants par petits groupes dans les grandes oœuvres de l'auteur. C'est ainsi que l'on passera du sous-marin du capitaine Nemo au centre de la terre tout en abordant les rives de l'Antarctique dans les entrailles d'une baleine... Dépaysement garanti à la Maison du Peuple.

vendredi 30 avril à 21h

La fête en musique

***L'ensemble Télémaque* donnera un concert au 3 Casino autour du thème de la musique de cirque et de fête. Ne nous y trompons pas, des clowns ne vont pas apparaître au milieu des violons ou des clarinettes mais un monsieur un peu étrange déclamera du Cocteau ou de l'Appolinaire en déambulant parmi les notes... Vous découvrirez comment de grands compositeurs (Stravinsky, Prokofiev, Rota...) se sont inspirés de ces musiques d'origine populaire et les ont marqué de leur propre style. Pour en savoir plus, Gabriel Vialle, chroniqueur musical à la Marseillaise, viendra expliquer ce même jour à 18h à la Médiathèque, les textes qui seront dits le soir. A ne pas manquer !**

du 26 avril au 1er Mai

Un 1er Mai en couleurs

Une exposition étonnante à la Médiathèque autour du thème du travail sera présentée par plusieurs plasticiens (artistes utilisant des techniques et des supports de création très variés pouvant même aller jusqu'à la vidéo et le son). En contrepoint de l'exposition, un affichage dans la ville sera réalisé.

du 16 au 17 avril

De la musique, toujours de la musique !

Du vendredi 16 au dimanche 18 Avril, trois journées autour du chant choral seront organisées avec plusieurs concerts à la clé : le groupe vocal nancéien de tendance jazzy *Piccolo* sera à la Maison du Peuple le 16 à 21h, les chorales *Ados-Ré-Mi* de Moselle et *Hepta-plus* de Gardanne à l'église le 17 à 21h. Vous êtes choriste ou vous aimez chanter, profitez alors de l'atelier *Chœur ouvert* dimanche 18 à la Maison du Peuple, de 9 à 12h, où quatre chefs de chœurs se succéderont pour vous faire travailler des pièces musicales diverses.